

**Le diocèse de Digne**, dont les limites correspondent aujourd'hui à celles du département des Alpes-de-Haute-Provence, ne comprenait avant la Révolution que les cantons actuels de Digne et de la Javie (à l'exception de quelques communes) ainsi qu'une partie de celui de Seyne

La pénétration profonde du christianisme au IV<sup>e</sup> siècle après l'Edit de Milan, favorisa l'éclosion d'évêchés aussi nombreux que pouvaient l'être les « civitates » dans une terre montagneuse naturellement morcelée et cloisonnée.

Des noms d'évêques signataires d'actes conciliaires apparaissent : **St Maxime à Riez en 433**, Claude à Castellane et Séverien à Thorame en 439 ; à la fin du Ve ou au début du VI<sup>e</sup> siècle Jean à Sisteron, Marcel à Senez en 506, puis au milieu du VI<sup>e</sup> siècle Claude à Glandèves en 541.

La « civitas Rigomagensium » – vallée de Barcelonnette – est seule à ne pas avoir d'évêque connu, mais l'absence de documents faisant état d'un évêque en Ubaye peut n'être qu'accidentelle. Rigomagus, qui n'a pas encore été localisée avec précision, aurait été le siège épiscopal d'un évêché démembré dès le VI<sup>e</sup> siècle.

Dans les montagnes du Verdon, les diocèses eurent tendance à se grouper assez vite. Castellane devait au début du VI<sup>e</sup> siècle, disparaître au profit de Senez.

Quant aux églises métropolitaines d'Aix et d'Embrun, leur rôle ne devint effectif que sous Charlemagne. D'Embrun relevaient les évêchés de Digne, de Glandèves-Entrevaux et de Senez, les autres étant rattachés à Aix.

Ce découpage devait se maintenir jusqu'à la Révolution.

Seule modification et de fort peu d'importance : le siège de Glandèves fut, à une date indéterminée (sans doute après les troubles du XIV<sup>e</sup> siècle) transféré à Entrevaux. Celui de Senez ne put jamais l'être à Castellane, malgré toutes les tentatives de ses évêques.

Les premiers chapitres cathédraux étaient apparus aux X<sup>e</sup>me siècle à Riez, à Senez et à Sisteron. Ceux de Glandèves et de Digne auraient été institués respectivement aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

De tous les diocèses des Alpes-de-Haute-Provence, celui de **Digne**, au centre du département, devait être le seul maintenu à la Révolution. Il s'étendit même à tout le département dont Digne était le chef-lieu.

Le concordat du 15 juillet 1801, en supprimant le siège d'Embrun et en maintenant la suppression de celui de Gap (décrétée en 1790) l'agrandit encore du territoire des Hautes-Alpes.

Mais après la reconstitution du diocèse de Gap par un nouveau concordat signé à Rome le 11 juin 1817, le diocèse reprit alors les dimensions que lui avaient assignées la Révolution : celles du département des Basses-Alpes, devenu Alpes de Haute-Provence, englobant les anciens sièges épiscopaux de **Digne, Glandèves-Entrevaux, de Riez, de Senez et de Sisteron**, sans toutefois comprendre les territoires qui étaient sous leur juridiction, avec des portions notables des évêchés d'Apt et de Gap, et des archevêchés d'Aix et d'Embrun.

Par décret de la Sacrée Congrégation Consistoriale du 15 février 1916, le nouveau diocèse ainsi formé a pris le nom de diocèse de Digne, Riez et Sisteron. Depuis 2002, il fait partie de la Région ecclésiastique de Marseille.

Parmi les évêques de Digne, figure en tout premier plan, **Mgr Charles de Miollis** (1753-1843), le restaurateur inoublié du diocèse après la tourmente révolutionnaire, mort en odeur de sainteté, au terme d'un épiscopat de 38 ans, dont 33 à Digne.

Il faut citer également le nom de Mgr Marie-Dominique Sibour (1792-1857), administrateur réputé, auteur des célèbres « Institutions Synodales » qui firent en leur temps autorité en matière canonique, mort archevêque de Paris, ainsi que celui de Mgr Marie-Julien Meirieu (1800-1884), réformateur liturgique à l'origine du « plain-chant de Digne » adopté par de nombreux diocèses. Il fonda le Petit Séminaire et la Maîtrise Épiscopale.